

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 26 SEPTEMBRE 2019

Etaient Présents 46 titulaires, 4 suppléants, 14 conseillers ayant donné pouvoir

Présents : Paule BERGES, André BERNOS, Guy BONPAS-BERNET, Etienne SERNA, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Michel NOUSSITOU, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Yvonne COIG, Pierre CASAUX-BIC, Jean GASTOU, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Alain TEULADE, Elisabeth MEDARD, Claude LACOUR, Jean LABORDE, Lydie ALTHAPE, Laurent KELLER, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Françoise BESSONNEAU, Marc OXIBAR, Daniel LACRAMPE, Dominique FOIX, Maylis DEL PIANTA, Gérard ROSENTHAL, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Henriette BONNET, André LABARTHE, David CORBIN, Bernard UTHURRY, Marylise BISTUE, Aurélie GIRAUDON, Anne BARBET, Raymond VILLALBA, Elisabeth MIQUEU, Dominique LAGRAVE, Martine MIRANDE, Jacques MARQUEZE, Christophe GUERY

Jean Vincent SALLES suppléant de Jean-Claude COUSTET ;
Marthe CLOT suppléante de Jean LASSALLE ;
Alain QUINTANA suppléant de Gérard BURS ;
Bruno JUNGALAS suppléant de Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET ;

Pouvoirs : Jean-Michel IDOPE à Marylise BISTUE ; Marianne PAPAREMBORDE à Laurent KELLER ; Cédric LAPRUN à Aimé SOUMET ; Patrick MAUNAS à Paule BERGES ; Francis PASSET à Jacques CAZAURANG ; Fabienne MENE-SAFFRANE à Marc OXIBAR ; Jean-Jacques DALL'ACQUA à Gérard ROSENTHAL ; Leila LE MOIGNIC-GOUSSIES à Henriette BONNET ; Maïté POTIN à André LABARTHE ; Aracéli ETCHENIQUE à Denise MICHAUT ; Valérie SARTOLOU à Michel ADAM ; Pierre ARTIGUET à David MIRANDE ; Jean-Pierre TERUEL à Bernard MORA ; Evelyne BALLIHAUT à Claude LACOUR ;

Absents : Joseph LEES (excusé), Anne VOELTZEL (excusée), Jean-Claude COSTE (excusé), France JAUBERT-BATAILLE (excusée), Alain CAMSUZOU, Jean CASABONNE, Michel CONTOU-CARRERE, Cédric PUCHEU, Gérard LEPRETRE, Jacques NAYA, Pierre SERENA, Didier CASTERES, Jean-Etienne GAILLAT

RAPPORT N° 12-190926-AID-

**FONDS DE CONCOURS :
CONVENTION AVEC LES COMMUNES DE GÉRONCE ET EYSUS**

Mme MIRANDE expose :

1 – Commune de GÉRONCE

Dans sa séance du 9 avril 2019, le Conseil Communautaire a retenu, au titre des fonds de concours 2019, le projet de la commune de GÉRONCE qui concernait la construction d'une salle communale pluriculturelle.

Le plan de financement définitif s'établit comme suit :

MONTANT OPERATION HT	319 438.10 €
Etat (DETR)	94 500.00 €
Conseil Départemental	94 500.00 €
Fonds de concours	10 000.00 €
Part communale	120 438.10 €

Le montant du fonds de concours s'élève à 10 000.00 €.

2- Commune d'Eysus

Dans ses séances du 9 avril puis du 10 juillet 2019, le Conseil Communautaire a retenu, au titre des fonds de concours 2019, le projet de la commune d'EYSUS qui concernait la rénovation de la canalisation de refoulement du poste de relevage de l'Ourtau.

Le plan de financement définitif s'établit comme suit :

MONTANT OPERATION HT	17 986.95 €
Fonds de solidarité	5 403.75 €
Fonds de concours	6 291.60 €
Part communale	6 291.60 €

Le montant du fonds de concours s'élève à 6 291.60 €.

Ces dossiers étant complets, les conventions peuvent être signées avec les communes.

Les crédits nécessaires sont disponibles au Budget.

Ouï cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **ADOpte** le présent rapport et les états financiers définitifs des travaux réalisés par les communes bénéficiaires,
- **AUTORISE** le Président à signer les conventions d'attribution des fonds de concours avec ces communes et à débloquer les fonds,
- **VOTE** les crédits nécessaires

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, le dit jour 26 septembre 2019

Suit la signature

Le Président

Signé DL

Daniel LACRAMPE



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 01/10/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 01/10/2019